

Dossier surendettement et création de commerce

Par **gisele83**, le **19/10/2012 à 11:24**

Bonjour,

Je vais faire un dossier de surendettement, puis-je créer un commerce ?

Bien à vous.

Par **ricko**, le **30/03/2016 à 11:44**

oui

Par **amajuris**, le **30/03/2016 à 11:53**

bonjour,

ce n'est pas incompatible mais risqué.

mais si vous devez faire un emprunt, il vous faudra trouver un organisme de crédit qui accepte de vous faire un prêt en ayant connaissance de votre situation financière précaire.

salutations

Par **Fanyh**, le **07/04/2016 à 10:03**

Bonjour, oui vous pouvez créer une entreprise si seulement vous faites recours à un plan de redressement. Ainsi fait, vous pouvez payer votre dette pour une durée prolongée et ainsi, il est encore possible de créer votre propre entreprise.